

Avis public d'élection

Municipalité : Saint-Alfred

Date du scrutin : 2021-11-07

Par cet avis public, Émilie Gagné, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseiller(ère) #1
- Poste de conseiller(ère) #2
- Poste de conseiller(ère) #3
- Poste de conseiller(ère) #4
- Poste de conseiller(ère) #5
- Poste de conseiller(ère) #6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre 2021 au 1 octobre 2021 16h30

Horaire

Lundi	De 9h à 15h45
Mardi	De 9h à 15h45
Mercredi	De 9h à 15h45
Jeudi	De 9h à 15h45

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situation suivantes :

- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (teuse) de la maladie;

- présentez des symptômes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

- Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un proche aidant ou une proche aidante domicilié à la même adresse qu'une telle personne

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Diane Jacques

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

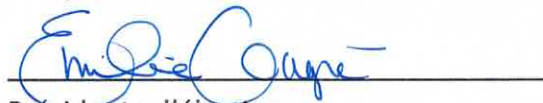
Émilie Gagné

Adresse : **9, route du Cap, Saint-Alfred, (Qc) G0M 1L0**

Téléphone : **418-774-2068**

Signature

Donné à Saint-Alfred le 15 septembre 2021

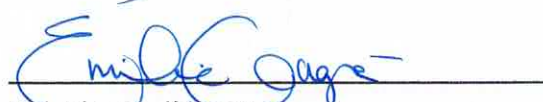


Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, résident à Saint-Victor certifie sous mon serment d'offre que j'ai publié le présent avis en affichant le 15^e jour du mois de septembre 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : Au babillard extérieur situé au 9, route du Cap et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois de septembre deux mille vingt et un.



Présidente d'élection